

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02/10/2023

Présents : G. JEAN, G. RISBOURG, R. FRANCESCHI, P. PEYTHIEUX, V. AGNES, C. SEBASTIANI, J. ROCHE
A. BREMOND, J. BLANC, P. BRESSIER, S. VALLECALLE, O. DAVIN

Absents excusés : L. ARNAUD a donné pouvoir à R. FRANCESCHI
F. GOUIRAND a donné pouvoir à J. BLANC

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 septembre 2023

1. **Travaux/ Voirie**
2. **Boulangerie**
 - Attribution Marché Travaux
 - Attribution Marché Matériel
 - Taux de rémunération du MOE
 - Choix du candidat
3. **Ressources humaines**
4. **Urbanisme**
 - Point sur les dossiers d'urbanisme
5. **COTELUB**
6. **Commissions municipales et Extra-municipales**
7. **Questions diverses**

- Sandrine Vallecalle Boyoud est nommée secrétaire de séance.
- Approbation du PV précédent à l'unanimité

INTERVENTION DU CMJ

- Rappel du rôle et du fonctionnement du CMJ aux conseillers juniors.
Présentation du projet de fin d'année du CMJ : fête des lumières
Le CMJ souhaite organiser une fête des lumières sous la forme d'une déambulation dans les rues du village avec des lampions. Les habitants du village seront également invités à mettre des bougies aux fenêtres et à se joindre à la déambulation.
Date - à confirmer : dimanche 17 décembre 2023, weekend où les Cabrièrains sont majoritairement présents, dans la continuité du loto et du marché de Noël du village.

Remerciements aux CMJ partants, félicitations aux CMJ qui renouvellent leur mandat, remerciements à Vincent pour son investissement dans le projet concours-photos.

2. BOULANGERIE

Attribution marché travaux

- Résultats de l'appel d'offres travaux boulangerie (voir docs ALPHABET pour chiffres et détails)
Des écarts sont constatés en + ou en – sur certains postes
Au global, +8,08% (177 141,89€TTC au lieu des 163 903,20 prévus)
Une partie n'a pas encore été chiffrée : le gros œuvre en façade – point de vigilance mais prévu dans le budget (environ 40K€)
Analyse des offres par le cabinet d'architecture ALPHABET SOCIETE D'ARCHITECTURE
Chaque dossier a fait l'objet d'une note technique et d'une note de prix et chaque lot a été attribué.
Vote et attribution des 7 lots à l'unanimité.

Budget

- A ce jour, le budget TTC est de 321 910,89€TTC - pour mémoire budget : 354 950,40 (reste une marge de 10%)

Attribution matériel

- Résultats de l'appel d'offres : 4 candidats, le moins disant est également celui qui obtient la meilleure note technique : EUROPAN
(Voir doc BUDGET pour chiffres et détails)

Vote à l'unanimité.

Taux de rémunération MOE

- Taux révisé : 11,59% au lieu de 13,45% + option OPC d'un montant de 700€

Vote à l'unanimité.

Choix du candidat

- 1 seule entreprise a déposé sa candidature : M. BOFFI
Présentation du projet le 20 septembre dernier (cf. analyse COTELUB & LUBRANO pour points positifs et négatifs).

Vote à l'unanimité.

3. RESSOURCES HUMAINES

Tableau d'avancement

- Avancement d'A.COASSOLO, comme convenu l'an dernier : changement de grade pour devenir agent de maîtrise mais nous devons pour cela une ouverture de poste car il n'existe pas en tant que tel.
Il devient ainsi le N+1 des services techniques.

Vote à l'unanimité.

Désignation d'un référent déontologue

- Une loi rend obligatoire la possibilité pour les élus de pouvoir se référer à un déontologue afin d'être accompagnés dans l'exercice de leurs fonctions.
Le CDG propose d'être le référent de la commune. Chaque question est facturée 257€.
Sinon, possibilité de désigner une personne compétente en la matière mais qui ne soit ni élu, ni en lien avec les collectivités.
On sursoit à la délibération en attente d'informations complémentaires.

4. URBANISME

- DP 08402423S0024 DP photovoltaïque déposé par P. BOCCOZ en cours d'instruction
- RDV Norbert PALEN suite au refus de son permis
- Jugement du TA de Nîmes : Mas Saint Jean – rejet de la requête pour raccordement électrique. En attente de savoir s'il fait appel.

5. COTELUB

- SCOT toujours en cours. Réunion pour tous les conseillers communautaires sur le sujet prochainement.

6. COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRAMUNICIPALES

Durance Luberon

- Présentation du nouveau compteur d'eau aux communes de Cabrières et Sannes ce mercredi.

CMJ

- Cf. intervention en début de séance

Action sociale

- Appartement municipal « prêté » est libre mais nécessiterait beaucoup de travaux.
- Réunion des acteurs sociaux du bassin sud jeudi.
- Noël des anciens : colis et collation = environ 2100€ pour 110 personnes. La commission doit se réunir pour définir ce qui sera fait cette année (repas, galette des rois ?).
- France Services : un correspondant a été recruté

Syndicat Mixte Forestier

- Reprise du broyage.

Comité des fêtes

- Le marché de Noël est prévu le 9 décembre 2023, le même jour que la Chorale Cantan tout l'An. Attention, la salle des fêtes ne sera pas disponible ce weekend-là. De plus, le loto et la chorale de l'école sont prévus le weekend d'après.
G.RISBOURG attire l'attention sur la dispersion des manifestations sur le mois de décembre et alerte sur le fait que cela risque de se solder par un manque de participants.

AEL

- AG le vendredi 6 octobre.

7.QUESTIONS DIVERSES

- Plateforme Histologe qui permet de dénoncer l'habitat indigne.
Un rapport de visite a été fait par la mairie sur un logement privé et déposé sur la plateforme, suite à la plainte d'une locataire.
Or il est inscrit dans les pouvoirs du maire de relever toutes les infractions dans sa commune et de déclarer le logement insalubre, avec état des lieux et photos à l'appui...à creuser !
- Prochain conseil le lundi 6 novembre à 18h30.

SEANCE LEVEE A 21H30